



Quels risques y a t-il en cas de divorce?

Par **cannon**, le **29/04/2008** à **12:26**

Bonjour

J'aurai une question a vous poser

Voila je suis marié depuis 17ans environs , avec une femme quimefait dépressions sur dépresiiions et cela va en empirant!!!

J'ai rencontré quelqu'un cette personne est divorcée, et je souhaite pouvoir la voir quelques we et vacances, tout en commençant une procedure de divorce

Mais y a t-ilun risque si ma femme vient a connaitre ma relation extra conjugale? car de toute façon dans l'absolu je souhaite divorcer

Je parle surtout de risque financier, peut elle me poursuivre pour abandon de famille , ou autre chose?

Merci de me répondre cela me rassurera un peu!

Par **calie**, le **02/05/2008** à **21:57**

bonjour, oui elle pourra vous demander une compensation surtout qu'elle est depressive. il faut entammer une procedure de divorce et que vous faite une convention de reconsiliation pour qu'il n'y est plus de domicile commun. or si vous voyez une femme alors que vous etes toujours marier selon le code civil cela constitue un adultere donc le divorce sera prononcé a vos tord. seulement il c deja vu que les juge du fond ne le prenne pas en consideration mais c tres rare.